



ici POUR
inspirer.



Technicien(ne) en urbanisme

Concours :

2025-04
2025-02

Service :

Urbanisme et développement
économique

Statut :

1 poste Permanent
1 poste remplacement de congé de maternité

Entrée en poste :

Dès que possible

Sous l'autorité de la directrice du Service de l'urbanisme et du développement économique, la personne titulaire du poste accomplit diverses tâches pour soutenir quotidiennement son service.

Principales tâches

- Répondre aux demandes d'information sur la réglementation d'urbanisme ou municipale, liée au service, au comptoir ou au téléphone ;
- Effectuer des rencontres avec les citoyens pour les demandes de permis de construction ou les certificats d'autorisation ;
- Analyser et émettre des divers permis de construction ou certificat d'autorisation ;
- Réaliser des inspections et suivis des permis émis (doit procéder à des suivis pour infraction lorsque requis avec avis d'infraction et constat d'infraction) ;
- Collaborer et aider à la préparation des dossiers de demandes de dérogation mineure et de PIIA ;
- Collaborer à tous dossiers en préparation par ses collègues du service afin de les aider ;
- Participer à toute activité préparée par le Service de l'urbanisme et de développement économique.
- Offrir du support aux autres membres et aux projets du service.
- Participer à toutes tâches connexes pouvant lui être demandées ;

Exigences demandées

- Être titulaire d'un baccalauréat en urbanisme ou d'une technique en aménagement du territoire ou un diplôme en inspection de bâtiment
- Expérience dans un poste similaire en milieu municipal serait un atout ;
- Connaissance de la Suite Office et du logiciel Accès Cité et PG serait un atout ;
- Permis de conduire valide.

Compétences recherchées

- Posséder de l'entregent et des aptitudes avec le service à la clientèle.
- Avoir de bonnes aptitudes en communication verbale et écrite ;
- Capacité à planifier, à ordonnancer et prioriser les tâches ;
- Capacité à trouver des solutions créatives.

À propos de la Ville de Prévost

Proclamée 8^e ville au Québec où il fait bon vivre, la Ville de Prévost se caractérise par ses milieux de vie de qualité ainsi que par son périmètre urbain dynamique entouré de secteurs de villégiature. Destination de choix pour être le terrain de vie et de jeux de nombreuses adeptes de loisirs, de déplacements actifs et recherchant une terre d'accueil riche, diversifiée en activités et en services, tout en étant située près d'un pôle majeur en services et infrastructures. Avec près de 14 000 résidents, Prévost est en pleine expansion et se démarque par sa forte vitalité autant sur le plan développement résidentiel, commercial et industriel que par la mise en valeur de son paysage bâti et naturel.

Chef de file incontesté du monde municipal en environnement, la Ville de Prévost a fait parler d'elle au courant des dernières années sur plusieurs de ses projets innovants et uniques en pensant hors de la boîte et en n'ayant pas peur de ses convictions. Fort d'une équipe dynamique appuyée par un conseil qui priorise le développement durable, le Service de l'environnement fait office de facilitateur autant pour la population que pour les autres services municipaux.

Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca



ici POUR
inspirer.



Technicien(ne) en urbanisme

Détails du poste et conditions de travail

- 1 poste permanent et 1 poste en remplacement de congé de maternité
- Postes à temps plein à raison de 34 heures/semaine
- La rémunération et les conditions de travail seront établies selon l'échelle salariale établie à la convention collective en vigueur (31.64\$ à 37.22\$) et selon les acquis du titulaire.
- Entrée en fonction : Dès que possible

26 mai 2025

Date limite pour soumettre votre candidature

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'un court texte expliquant leurs motivations, **au plus tard le 26 mai 2025** à emploi@ville.prevast.qc.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt à joindre l'équipe de la Ville de Prévost

Veillez prendre note que **nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue** et que tout autre dossier de candidature sera conservé et réévalué pour de prochaines opportunités.

La Ville de Prévost considère la diversité de ses talents comme une richesse, et croit et adhère au principe d'équité en matière d'emploi. L'usage du masculin n'a que pour but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) JOR 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca